

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU 9 JANVIER 2026

QUATRIÈME DÉCISION

Démission et remplacement d'un Directeur Général Délégué et Administrateur

Le Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance de la démission de Monsieur Pascal BLANDIN de ses fonctions d'administrateur et de directeur général délégué, présentée avec demande de prise d'effet au jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle, décide à l'unanimité :

- Pour ce qui concerne son mandat d'administrateur, de proposer à l'assemblée générale :
 - de l'accepter purement et simplement ;
 - de lui donner quitus de sa gestion ;
 - de le décharger de son mandat à compter du jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle ;
 - de nommer en remplacement, en qualité d'administrateur, à compter du jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle et pour une durée de six exercices, venant à échéance au jour de l'assemblée générale d'approbation des comptes annuels de l'exercice à clore au 30 septembre 2031 :

Madame Judith THIEFFRY, née le 8 décembre 1971 à VILLERS SEMEUSE (Ardennes),
de nationalité française, demeurant

- Pour ce qui concerne son mandat de directeur général délégué :
 - de l'accepter purement et simplement ;
 - de le décharger de son mandat à compter du jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle ;
 - de nommer en remplacement, en qualité de directeur général délégué, à compter du jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle, sous réserve que celle-ci ait voté sa nomination en qualité d'administrateur, et pour une durée de six exercices, venant à échéance au jour de l'assemblée générale d'approbation des comptes annuels de l'exercice à clore au 30 septembre 2031 :

Madame Judith THIEFFRY, née le 8 décembre 1971 à VILLERS SEMEUSE (Ardennes),
de nationalité française, demeurant

Certifié conforme,
Le Président

